

## Réserve de crédit associée à une carte bancaire

## Par fabien1984, le 27/10/2014 à 10:25

Bonjour,

Je vous contacte au sujet d'un contentieux avec la Banque Populaire Occitane. En juin dernier, j'accepte une proposition de la banque pour avoir une nouvelle carte bleue au motif que celle ci sera gratuite pendant un an. Il s'agit d'une Visa Premier Facelia.

A aucun ma conseillère ne m'informe clairement du fait qu'une réserve de crédit est associée à cette carte bleue ni ne m'informe de son fonctionnement. Elle m'indique par contre qu'elle va me faire parvenir les documents à signer.

Je n'ai jamais récu les documents à signer par contre je recois la carte bleue quelques jours plus tard et commence son utilisation. Au premier paiement, je constate qu'avant de taper le code je dois choisir entre l'option Comptant et Crédit. N'ayant pas compris que la carte comportait un volet crédit, je pense alors que l'option "Crédit" consiste en une paiement différé à la fin du mois.

Au bout de trois mois, je me rends compte que quelque chose cloche car je ne voyais pas ces paiements sur mon compte, de l'ordre de 1500 euros.

Je demande à ma conseillère des explications. Elle m'indique que tout était transparent et qu'elle n'a rien a se reprocher et qu'a l'évidence je dois rembourser mon crédit.

De mon coté, je confirme avoir effectué ces paiements et admet un manque de vigilance dans le suivi des mes comptes. Par contre, je reproche un important défaut d'information de la part de la banque. Je reproche tout autant le fait de me donner un crédit alors que je n'ai jamais rien demandé. Et enfin, et c'est là dessus que la position de la banque me semble la plus fragile, je reproche d'avoir lancé ce crédit sans que je n'ai jamais signé aucune souscription ni contrat.

Aussi ma question est de savoir si vous pensez qu'il existe des voies de recours contre la banque dans ma situation.

Merci d'avance, ce crédit accentue des difficultés financières déjà pas simples à gérer.

Je reste à votre entière disposition pour apporter des compléments d'informations.

Fabien Renoux